



Dijon le 17 janvier 2023,

Madame la Présidente du CSAL de la DRFIP21,

L'intersyndicale de la DRFIP21, constituée de CFDT, Solidaires, CGT, CFTC et FO, a décidé de ne pas participer à la 1ère convocation du 1er CSAL de la DRFIP 21 en 2023 consacré aux suppressions d'emplois.

Nous dénonçons par ce boycott qu'une fois encore, la DGFIP paye un lourd tribut dans les suppressions d'emplois des fonctionnaires, et que la DRFIP21 y contribue à nouveau.

Alors que d'autres directions locales ont un solde d'emplois positif à l'issue de la répartition nationale des suppressions d'emplois, la DRFIP21 a un solde négatif : -11 emplois.

Pire, ce solde cache en fait 23 suppressions d'emplois dont 18 de catégorie B/C, sans compter les redéploiements d'emplois entre certains services.

C'est insupportable pour l'ensemble des services, déjà en proie à des charges de travail croissantes année après année.

Les élus CFDT, Solidaires, CGT, CFTC et FO au CSAL de la DRFIP 21.